

**LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT  
EST L'AFFAIRE DE TOUS**

**UNE ÉCOUTE,  
UN CONSEIL  
PEUVENT PERMETTRE D'ÉVITER  
UN DRAME  
ET D'AIDER UN ENFANT  
ET SA FAMILLE**



**MOBILISONS  
NOUS !**

**REJOIGNEZ-NOUS  
POUR LA PROTECTION  
DE L'ENFANT**

Pour soutenir nos actions, vous  
pouvez adresser un don

Un reçu fiscal vous sera adressé

**Enfance 73**

**Maison des Associations**

**25 Bvd des Anglais**

**73100 AIX LES BAINS**

**06 27 44 18 84**

**Enfance 73**



Association pour la  
protection de l'enfant

**L'ENFANT  
QUI SOUFFRE  
N'A PAS LE TEMPS  
D'ATTENDRE**

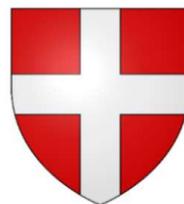
1936 - Alexis DANAN

Fondateur des premiers comités de vigilance  
et d'action pour la protection de l'enfance





# Nos actions en Savoie



## **SOUTENIR LA PAROLE DE L'ENFANT**

Nous attirons l'attention des autorités sur les enfants en danger. Nous sommes le relais entre les victimes et les autorités officielles sans jamais nous substituer à elles.

## **SOUTIEN MORAL**

Nous proposons un lieu d'écoute aux victimes et à leur entourage qui en ressentent le besoin.

## **CONFERENCES, DEBATS, TABLES RONDES**

Nous organisons des rencontres sur la maltraitance en général, auprès des parents et professionnels.

## **CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE**

Nous soutenons les victimes au procès si elle le souhaite. Nous nous constituons partie civile au nom de la protection de l'enfance.

## **PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE**

Nous animons des débats dans les classes pour :

- Amener l'enfant à réfléchir sur différentes thématiques (maltraitance, harcèlements scolaire ...)
- Amener l'enfant à évaluer les situations potentiellement dangereuses
- Lui apprendre à établir des règles d'autoprotection
- Le déculpabiliser et l'encourager à parler
- Lui apprendre à repérer les personnes ressources dans son entourage pour faire cesser les maltraitements.

## 4 règles d'Or

Ne jamais suivre une personne sans l'autorisation de ses parents.

Toujours dire à ses parents où on est, et où on va.

Se demander si on peut trouver de l'aide là où on va.

Toujours se confier en cas d'agression.



## Qui appeler ?

Enfance en danger : 119

Peut être composé à partir d'une cabine ou d'un téléphone portable sans carte téléphonique, ou bien du domicile (le numéro n'apparaîtra pas sur la facture détaillée)

En cas d'urgence :

Police ou gendarmerie : le 17

Notre association : **06 27 44 18 84**



# Enfance 73